



La délégation départementale du Puy-de-Dôme

Affaire suivie par:
Karine LEFEBVRE-MILON
Service santé environnement
04 81 10 61 26
ars-dt63-risques-sanitaires@ars.sante.fr

Réf.: 262565

Madame Cécile ALAUX
DDT PUY DE DOME - SERVICE EAU
ENVIRONNEMENT FORET
Site de Marmilhat
BP 43
63370 LEMPDES

Clermont-Ferrand, le 3 0 0CT. 2023

Madame,

Par courriel du 15/09/2023, vous sollicitez ma contribution au projet d'aménagement de l'axe RD99/RD16 sur un tronçon de 6,6km depuis l'entrée de la commune Blot l'Eglise jusqu'au carrefour avec la RD2144 sur la commune Saint-Pardoux dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale conformément à l'article D.181-17-1 du code de l'environnement. Le dossier est porté par le conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Les travaux portent sur l'amélioration du profil en travers, l'adaptation du tracé en plan en augmentant le rayon de courbes et la sécurisation des carrefours.

Les travaux sont situés en dehors de périmètres de protection de captages d'eau destinée à la consommation humaine.

La population concernée par les nuisances directes est réduite, le projet prenant place à l'écart des zones d'habitat dense.

Des dispositions sont prévues en phase chantier pour éviter les pollutions et les nuisances (bruit, poussières, pollution accidentelle...) et minimiser les risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes, notamment végétales telles que l'ambroisie lors des travaux d'aménagement.

Les mesures proposées sont proportionnées aux enjeux sanitaires engendrés par le projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental du Puy-de-Dôme, Pour le responsable du pôle santé publique, L'ingénieur d'études sanitaires

Karine Le ebvre Milon

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03 04 72 34 74 00 – www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



ATTIN LAR THE